



HAL
open science

La politisation de l'économie solidaire par Les Verts : une rencontre des “ autrement ”

Vanessa Jérôme

► **To cite this version:**

Vanessa Jérôme. La politisation de l'économie solidaire par Les Verts : une rencontre des “ autrement ”. *Mouvements : des idées et des luttes*, 2014, 3, pp.148-154. halshs-02310978

HAL Id: halshs-02310978

<https://shs.hal.science/halshs-02310978>

Submitted on 10 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La politisation de l'économie solidaire par Les Verts : une rencontre des « autrement ».

Vanessa Jérôme

Doctorante au département de Science politique de l'Université Paris I
Panthéon-Sorbonne / CESSP

Convaincus que les initiatives d'économie solidaire participent au développement soutenable et à la cohésion sociale, Les Verts ont réussi, au début des années 2000, à monopoliser la représentation politique des acteurs de ce secteur. Si ce succès tient en partie à l'inconstance de l'intérêt du Parti socialiste pour cette économie, il repose surtout sur les homologues de (prises de) positions qui lient militants verts souhaitant faire de « la politique autrement » et acteurs de « l'autre économie ».

*

- **1984-1989. Verts et acteurs de l'économie « alternative » mobilisés contre le chômage**

À la fin de l'année 1984, un collectif composé d'experts proches de la deuxième gauche, de hauts fonctionnaires chrétiens démocrates et de militants d'extrême-gauche et « alternatifs » lance l'appel « Vivre solidaires – contre le chômage ». Proposant à ceux dont le revenu dépasse 6.000 francs [environ 1.650 euros actuels selon l'INSEE] d'accepter une réduction de leur temps de travail et de leurs revenus, à condition que cette réduction donne lieu à une embauche compensatoire obligatoire, cet appel est signé par de nombreuses personnalités, dont Félix Guattari, Gilles Deleuze, Marguerite Duras, Léo Ferré, Claude Nougaro, Paco Ibañes, Monseigneur Gaillot, Maurice Pagat¹, Jean-Baptiste de Foucauld², Patrice Sauvage³ et Alain Lipietz. Ancien animateur de la tendance maoïste Gauche ouvrière et paysanne (GOP) et économiste au Centre d'étude prospective d'économie mathématique appliquée à la planification (CEPREMAP), ce dernier a récemment rompu avec le groupe de réflexion économique que Jacques Attali, comme lui diplômé de l'École nationale des Ponts et Chaussées et devenu conseiller du

1 Militant catholique de gauche, influencé par Emmanuel Mounier et les dominicains, il a fondé, en 1982, le Syndicat des chômeurs, ancêtre du Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP).

2 Ancien élève de l'IEP et de l'ENA, haut fonctionnaire à l'Inspection des finances, il s'apprête à créer l'association Solidarités nouvelles contre le chômage.

3 Catholique, énarque, haut fonctionnaire au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, il a créé, depuis 1981, l'Agence de liaison pour le développement d'une économie alternative (ALDEA).

Président François Mitterrand, anime à ce moment. Rejoignant les rangs des économistes qui désapprouvent la politique de rigueur économique instaurée dès 1982, il milite en faveur du développement d'un « tiers secteur » complémentaire des secteurs public et marchand, qui puisse répondre aux besoins en services peu ou mal satisfaits.

L'appel remportant un relatif succès, le collectif décide de créer l'association Solidarité-Emploi. Jacques Archimbaud, ancien du Parti communiste marxiste-léniniste (PCR-ML), et sa femme Aline, tous deux adhérents de la récente Fédération pour une gauche alternative (FGA) — elle a été créée en 1984 — s'y engagent activement : Aline prend la présidence de l'association et Jacques siège dans le conseil d'administration. Destinée à soutenir les chômeurs dans des projets de création d'emploi d'utilité sociale, cette dernière organise, dès la fin de l'année 1985, la campagne « 1% » en faveur de la taxation volontaire pour la création d'activités d'utilité sociale et écologique, s'intégrant ainsi dans le cadre des propositions portées par Jacques Delors alors ministre de l'Économie, des Finances et du Budget dans le troisième gouvernement de Pierre Mauroy. Cette campagne, ainsi que l'élaboration et la diffusion de la charte « Créer avec les chômeurs des emplois d'utilité sociale », permettent à de nombreux militants d'organisations syndicales, associatives et chrétiennes, ainsi qu'à d'anciens adhérents du Parti socialiste unifié (PSU), du Parti communiste (PC), et de plusieurs organisations d'extrême-gauche, de mener des actions communes.

De leur côté, Les Verts, créés en janvier 1984, et signataires de l'appel « Vivre solidaires – contre le chômage », se sont engagés, sur proposition d'Yves Cochet, à mener une campagne prioritaire sur le chômage et les moyens de le réduire. Ce projet leur permet d'élaborer leurs propres propositions en matière économique, parallèlement à leur participation aux actions du collectif. Contenues dans la brochure « Travaillons tous, vivons mieux, gaspillons moins. Les Verts contre le chômage et la désagrégation sociale, pour le pouvoir de vivre » éditée en 2005, elles ont été formulées à la suite des « Assises régionales contre le chômage » et du « Forum de l'alternative socio-économique » organisés par le parti. Ces premières propositions programmatiques, au premier rang desquelles figurent la réduction du temps de travail à trente heures hebdomadaires, la restitution aux bas et moyens salaires des gains de productivité humaine, la reconnaissance du travail domestique, ou encore le développement de l'agriculture biologique et des énergies renouvelables, portent la trace de l'immersion des Verts dans le monde de l'économie « alternative » et de la participation des acteurs du secteur aux Assises et au Forum. Le texte de la brochure propose en effet de « promouvoir l'économie alternative, ce tiers-secteur (ni entreprise capitaliste, ni fonction publique) des associations, COOP et SCOP qui joignent l'utilité sociale de leurs activités [...] à de nouveaux rapports au travail et dans le travail, fondés sur la démocratie interne, le refus du gigantisme, et l'organisation commerciale interrégionale décentralisée »⁴.

⁴ « Travaillons tous, vivons mieux, gaspillons moins. Les Verts contre le chômage et la désagrégation sociale, pour le pouvoir de vivre », Les Verts, 1985, p. 27.

Dès 1984, se retrouvent ainsi, dans les mobilisations contre le chômage et pour la création d'activités d'utilité sociale, praticiens de l'économie alternative et adhérents des Verts. Cette économie fonctionne alors, pour de nombreux anciens militants de l'extrême-gauche sensibilisés à l'écologie et à l'autogestion dans le sillage de Mai 68 — dont sont Jacques et Aline Archimbaud, et Alain Lipietz — comme un espace d'investissement dans un contexte de dévalorisation des engagements politiques révolutionnaires. Agissant aux côtés des concepteurs des premières réalisations concrètes de cette économie (tels les Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire — Cigales — créée en 1983 ou la société coopérative de capital-risque Garrigue fondée en 1985 dans le cadre de l'ALDEA) et promoteurs des discours qui la légitime, ces militants-praticiens constituent le groupe des « producteurs cardinaux » de cette économie et contribuent déjà à la rendre visible dans le champ politique.

- **1989-1992. Les Verts au service du développement de l'économie « solidaire »**

Le contre-sommet alternatif des 15 et 16 juillet 1989, organisé par l'ALDEA à la Mutualité, permet l'élargissement de l'audience des acteurs de ce secteur. The Other Economic Summit (TOES) suscite en effet la rencontre formelle d'une multitude d'acteurs engagés, à titre individuel ou au nom de structures, dans les différents espaces de l'économie « alternative » (éducation populaire, agriculture biologique, habitat, environnement...) et du tiers-mondisme. À ceux-là s'ajoutent les acteurs engagés dans la lutte contre le chômage et pour la solidarité entre travailleurs et demandeurs d'emplois, qui se disent d'économie « solidaire », ainsi que des experts, des chercheurs⁵ et des (ex)-membres des différentes institutions qui ont porté les premières ambitions de l'économie « sociale » dont ceux évoluant dans le sillage de réseaux d'action catholiques. Les militants politiques ne font pas défaut : anciens du PSU, socialistes minoritaires, écologistes et verts, dont sont désormais Jacques Archimbaud et Alain Lipietz puisqu'ils ont tous deux adhéré en 1988.

À cette date, de nombreux militants du parti vert sont très impliqués dans l'ALDEA et ses activités. Accueillant par exemple plusieurs objecteurs de conscience adhérents des Verts, l'ALDEA fonctionne, de fait, comme un creuset militant où puisent Les Verts qui, à ce moment précis, cherchent à composer leurs listes d'ouverture pour les élections européennes de 1989. C'est dans ce cadre, et avec l'appui de Solange Fernex, militante féministe et écologiste historique, qu'Aline Archimbaud, toujours impliquée dans l'association Solidarité-Emploi, est recrutée pour représenter officiellement dans la campagne les valeurs et les initiatives de l'économie alternative. Alain Lipietz, de son

⁵ Notamment ceux du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA) animé par Bernard Eme et Jean-Louis Laville.

côté, est à la fois présent dans la préparation du contre-sommet⁶ et dans l'élaboration du programme économique des Verts pour les européennes. Il est d'autant plus légitime dans ce dernier rôle qu'il a pris une part structurante dans le travail de la commission « Économie » des Verts depuis son adhésion. C'est en effet sous sa tutelle intellectuelle qu'émerge une véritable offre politique verte en matière économique, formalisée parallèlement aux évolutions du « monde » de l'économie « alternative » dans lequel nombre de militants verts, à l'instar d'Alain Lipietz, sont toujours intégrés, ce qui fait d'eux les véritables « passeurs » de cette économie dans le parti. Ce passage de l'économie alternative aux Verts s'effectue ainsi à la faveur du multipositionnement des militants verts.

Considéré par les représentants du secteur comme l'ancêtre du mouvement de l'altermondialisation, le contre-sommet de 1989 est un véritable « bide financier » malgré la présence de plus deux mille cinq cent personnes, dont beaucoup sont venues de l'étranger⁷. Le déficit que l'organisation du TOES contribue à creuser dans les caisses de l'ALDEA précipite la fusion de cette dernière avec d'autres structures, dont Solidarité-Emploi. Cette transformation organisationnelle, qui donne naissance au Réseau de l'économie alternative et solidaire (REAS) en 1992, est l'occasion d'un glissement sémantique majeur, celui du passage de l'économie dite « alternative » à l'économie « alternative et solidaire », puis, « solidaire ». Si les militants de l'économie « alternative » s'étaient, plus ou moins à dessein, entendus sur un malentendu (alternative à quoi ? au capitalisme ? au libéralisme ? au productivisme ? à l'économie de marché ?), le REAS symbolise désormais, sous la bannière de l'économie « solidaire », un autre compromis de circonstance. Ce terme, apparemment proposé dès 1992 par les sociologues du Centre de recherche et d'information sur la démocratie et l'autonomie (CRIDA) travaillant sur les nouveaux emplois, moins polysémique que le précédent, permet par ailleurs la construction d'une coalition qui porte la cause de cette « autre économie » dans les institutions.

- **1992-2004. Politiques publiques territoriales et secrétariat d'État à l'Économie solidaire (SEES) : une fragile consécration des Verts et de l'économie « solidaire »**

Piloté par Jacques Archimbaud, et présidé par Jacqueline Lorthiois⁸, le REAS, société anonyme à statut coopératif, prospère en effet grâce à une dynamique plus large, au cœur de laquelle se trouve Aline Archimbaud, amenée à siéger au Parlement européen en 1992. Profitant des ressources institutionnelles que procure la fonction de

⁶ Il a rédigé le projet pour le memorandum TOES intitulé « Les 10 grands problèmes » qui doit être présenté aux membres du G7.

⁷ Des représentants non gouvernementaux du Burkina Faso, du Mozambique, du Zaïre, du Brésil, d'Haïti, du Bangladesh et des Philippines étaient notamment présents.

⁸ Engagée depuis Mai 68, cette spécialiste des questions d'emploi a été chargée du développement local dans l'équipe de Jean Gatel, premier secrétaire d'État à l'Économie sociale (1984-1986). Elle dirige alors son propre cabinet de conseil en développement local et emploi.

parlementaire européen, cette dernière l'intègre dans un réseau européen de plus grande ampleur, l'amenant ainsi à participer à l'émergence de nombreux projets sur l'ensemble de territoire français. Durant toute la décennie 90, le REAS est ainsi l'animateur principal des dynamiques alternatives et solidaires : formations d'acteurs de terrain, de militants, et d'élus ; dîners-débats dans des lieux solidaires ; organisations de manifestations ; conférences thématiques avec des représentants du monde économique et syndical ; soutien financier de mouvements autonomistes ; soutien d'initiatives culturelles alternatives⁹ ; création de la Caisse solidaire du Nord-Pas-de-Calais¹⁰, de la société de capital-risque solidaire Génération banlieue¹¹ et de plusieurs banques régionales... En quelques années, le REAS réussit ainsi à fédérer une grande variété d'expertises et de compétences et s'impose comme acteur stratégique de l'économie « solidaire ».

De nombreux militants verts participent à ces activités, militants dont les trajectoires sociales passent par l'exercice, même momentanément, de professions des secteurs de l'animation, de l'éducation populaire, du médico-social et plus largement du *care*. À ce titre, ils symbolisent l'équivalence de positions sociales, d'intérêts et de croyances des militants verts avec ceux des professionnels et des représentants des réseaux de « l'autre économie », équivalence qui n'est pas étrangère à la capacité des Verts à s'approprier les enjeux de cette dernière et à représenter, dans les institutions, les acteurs du secteur. Les Verts sont, à cette époque, toujours très impliqués dans les réseaux de l'économie solidaire et dans les mobilisations de lutte contre le chômage. Alain Lipietz figure par exemple parmi les signataires de l'appel « Contre le chômage » lancé fin 1992 qui préfigure la constitution d'Agir contre le chômage (AC !). La nécessité de formuler des propositions concrètes et de se démarquer des autres partis politiques est encore plus évidente à ce moment qu'aux élections européennes de 1989. Les Verts ont en effet décidé d'investir les jeunes institutions que représentent les Régions (elles ont été créées en 1986), et la campagne électorale de 1992 voit l'élection d'un nombre conséquent de conseillers régionaux verts. La mandature 1992-1998 avec l'élection de Marie-Christine Blandin à la présidence du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais les conduit en effet à envisager cette institution comme une sorte de laboratoire des idées vertes. Pendant cette période, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais met en place une politique de lutte contre le chômage et de développement des formes alternatives d'activité et d'emploi. La Région participe activement aux projets portés à l'époque par les acteurs de l'économie solidaire du REAS (soutien à la création de la coopérative de capital-risque Autonomie et solidarité et de la Caisse de crédit solidaire) et développe ses propres actions (appui à la création d'entreprises d'insertion, soutien à l'émergence d'un « tiers-secteur solide et utile »...).

⁹ Les groupes de musique rock, La Mano Negra et Zebda ont, d'après Jacques Archimbaud, bénéficié des fonds récoltés dans ce cadre.

¹⁰ Elle a été créée en 1997 avec Christian Tytgat. Éducateur reconverti dans les activités de financement solidaire et de soutien aux personnes en difficulté, il avait déjà participé à la création des Cigales et à celle de la coopérative de capital-risque Autonomie et solidarité en 1990.

¹¹ En 1995.

Les années 1990 sont ainsi le moment d'actions institutionnelles qui placent au premier plan une deuxième génération de militants de « l'autre économie ». Suivant celle des « producteurs cardinaux », elle est incarnée par les élus verts en charge de cette thématique, qui en sont les promoteurs. Enracinant leur action dans les collectivités territoriales, ils lancent les premières actions concrètes de soutien au secteur et contribuent à sa visibilité politique. L'effort de démarcation politique du parti en matière économique ne serait en effet pas aussi crédible si Les Verts n'avaient pas, concomitamment à la formulation de cette offre, obtenu des postes institutionnels et des délégations politiques qui leur permettent de piloter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques d'économie solidaire.

L'institutionnalisation de cette dernière culmine avec la nomination, en 2000, d'un des anciens vice-présidents de Marie-Christine Blandin, Guy Hascoët au poste de secrétaire d'État délégué à l'Économie solidaire (SEES). Accréditant l'idée que Les Verts représentent légitimement les acteurs de l'économie solidaire dans le champ politique, le SEES contribue à renforcer l'action des élus verts en charge de cette thématique. En 2001, c'est en effet en s'en revendiquant que les Verts négocient leurs délégations municipales, transformant cette expérience gouvernementale en ressource à la fois politique et symbolique dans les rapports de force qui structurent leurs relations avec leurs partenaires, et notamment avec le Parti socialiste. Une fois nommés, c'est en s'intégrant aux actions en cours du SEES qu'ils ont engagé leur prise de fonction et conçu l'élaboration et la mise en œuvre de leurs propres actions. Mais la dynamique n'est que de courte durée. Institution dominée dans le champ institutionnel, disposant de peu de moyens financiers, condamnée à déléguer aux collectivités territoriales et aux têtes de réseaux du secteur les politiques publiques qui permettent de structurer et de soutenir le développement de l'économie solidaire, le SEES, dont le bilan détaillé reste à faire, disparaît l'année suivante.

A partir de 2002, les élus à l'économie solidaire dans les villes et les agglomérations se trouvent dans une situation difficile, devant à la fois supporter la disparition du SEES et les effets concrets qu'elle implique (rupture de lien avec le gouvernement, non renouvellement des budgets engagés pour les actions sur leurs territoires...). Ils créent, dans ce contexte, un nouveau réseau, le REAS ayant, entre temps, cessé ses activités. Le Réseau des territoires de l'économie solidaire (RTES) soutient dès lors la diffusion de leurs actions sur toute la mandature 2001-2008, laquelle permet de construire l'essentiel des politiques publiques locales et de confirmer la légitimité des Verts à représenter l'économie solidaire dans le champ politique. Cette réussite n'est pas étrangère à l'obtention, en 2004, des délégations vertes à l'économie solidaire, dont certaines sont exercées dans le cadre des vice-présidences des conseil régionaux. Si l'action des Verts dans ce cadre n'a pas porté tous les fruits qu'ils escomptaient, elle leur a néanmoins permis de se réappropriier les acquis du SEES et de les adapter au cadre régional, participant de ce fait à la poursuite de

l'institutionnalisation de « l'autre économie » et confirmant, dans le même temps, la crédibilité politique des Verts sur ce secteur. La présence des Verts aux postes d'animation dans les structures du secteur, la présence de militants ou de professionnels de l'économie solidaire dans les rangs du parti Vert, et l'exercice de mandats dédiés au développement de cette thématique ont ainsi permis la concrétisation de l'affinité électorale qui lie, depuis longtemps, ces deux « mondes » et qui légitime encore, sur la période des mandats municipaux de 2008-2014, la prétention des Verts à monopoliser la représentation des acteurs de l'ESS dans le champ politique.

*

Retracer l'histoire de l'économie solidaire et de sa progressive intégration au champ politique permet ainsi de l'envisager comme le produit d'interactions multiples et variées, émergeant, par capillarité, d'un terreau militant historiquement situé, et se transformant au gré des pratiques et des stratégies des acteurs. Reconstituer ce terreau permet de rompre avec les définitions réifiantes de cette économie, de l'envisager comme une construction sociale ayant des effets dans le réel, et de refaire une place, dans la compréhension de son émergence et de son évolution, aux interactions et aux croyances des acteurs de terrain et des Verts, ou autrement dit, à la part politique, si ce n'est partisane, qui a présidé à sa création et à son développement.